

CLUB SOFT
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MAI 2015
AU LOCAL A TRELEX

Comité :	M. Jean-Marc BONVIN	PRESIDENT par intérim
	Mme Monique FONTAINE	SECRETARE
	M. Jean Pierre FUCHS	TRESORIER
	Mme Claudia MICHAUD	membre du comité - cours
	M. Christophe Duchâtel	Membre du comité - MacIntosh

M. Jean-Marc Bonvin, Président par intérim, ouvre la séance et remercie toutes les personnes présentes, ainsi que les membres du comité, de participer à l'AG du Club Soft.

22 membres sont présents et 21 membres se sont excusés.

Salutations particulières à Mme Geneviève Henet, épouse du Jean-Paul Henet. Une minute de silence a été faite à la mémoire de Jean-Paul Henet, fondateur du Club en 1991 dont il a assuré la présidence jusqu'à sa mort. On relève ses nombreuses activités, telles que :

- Création du journal en 1994
- Création du site Web en 1999
- L'organisation des nombreuses fêtes du club.
- Son engagement notamment pour les cours et des soirées à thème.

Geneviève Henet a remercié le Club pour sa présence et sa participation à la cérémonie religieuse que pour avoir offert la collation qui a suivi. Elle remercie aussi pour la soirée « soupe à la courge » organisée en rapport des excellents souvenirs laissés par Jean-Paul.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 6 mai 2014.

Le PV ayant été à disposition sur le site du Club, aucune remarque n'est formulée et il est approuvé à l'unanimité avec remerciement à son auteur.

2. Rapport du Président

Jean-Marc Bonvin nous informe que le club compte 426 membres actifs, 44 membres passifs, 3 membres honoraires : Philippe Vallat, Xavier Cosandey et Philippe Vermeer.

3. Rapport du trésorier

Jean-Pierre Fuchs nous a fait une belle présentation avec des tableaux sur deux colonnes et des explications détaillées des comptes du Club Soft. Le Club jouit d'une excellente situation financière. L'exercice 2014 présente un résultat positif de Sfr. 2'8736.85 ; la fortune du club se monte à Sfr. 56'335.15. Nous avons encaissé Sfr. 17'135.-- de cotisations. Les produits des cours donnés s'élèvent à Sfr. 600.--. Le loyer annuel pour la location de la salle est de Sfr. 6'000.--. Nous avons un total des dépenses pour 2014 de Sfr. 15'134.60 et un excédent de recettes de Sfr. 2'873.85. Une précision, nous continuons à accorder un don en faveur du gymnase de Nyon : Sfr. 200. -- remise à la soirée des élèves.

Un exemplaire des comptes bilan et PP de 2014 peut être demandé par les membres du Club.

4. Rapport des vérificateurs des comptes 2014

Mme Monique Besençon lit le rapport des vérificateurs des comptes. Les vérificateurs des comptes ont constaté une parfaite concordance et exactitude des écritures tenues régulièrement à jour et remercient le trésorier pour son excellent travail et sa présentation. Le rapport des vérificateurs des comptes est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport des cours :

En 2014 on a proposé des cours de Word, Photoshop, Skype, iTunes, Picasa, navigation internet par Firefox, emails par Thunderbird/ Emails sur mobile. Plusieurs cours ont dû être annulés par manque d'inscription, certainement car beaucoup de personnes avaient profité des deux séries de cours gratuits que le club avait offerts durant le 2^{ème} semestre 2013.

6. Soirées Techniques :

Ce service est offert gratuitement le 1^{er} mardi du mois pour dépanner les membres.

7. L'assistance par téléphone et dépannage à domicile :

Le prix de l'heure est de Sfr. 60.-- et le temps du déplacement est compté. Ces frais vont à 100 % à la personne qui fait le dépannage.

TeamViewer : connexion à distance pour un dépannage. La personne qui dépanne prend la main sur l'ordinateur à distance, ce qui permet d'éviter un déplacement.

Comme par le passé, si l'assistance technique est sollicitée simplement par téléphone pour un conseil et/ou une question réglée rapidement, aucun frais n'est demandé. Naturellement si l'entretien technique se prolonge, les frais habituels sont facturés.

Important : ne jamais donner vos codes à quelqu'un d'autre que vous ne connaissez pas.

8. Soirées cinéma

Les soirées cinéma sont offertes gratuitement à nos membres et il est demandé de s'inscrire avant de venir. Mme Roseline Mudry, qui fait cela à merveille, nous propose des films et la projection se fait par M. Jean-Marc Bonvin. Une superbe sono a été installée pour le confort des membres. Si ceux-ci veulent nous suggérer un film, nous sommes naturellement ouverts à recevoir leur proposition.

9. Soirées à thème

Comme les années passées, n'oubliez pas de vous inscrire étant donné que la préparation des thèmes peut nécessiter beaucoup de temps de préparation. Ils sont donnés par M. Jean-Marc Bonvin et M. Michel Genton.

10. La Newsletter

Une newsletter a été faite en janvier par Jean-Marc Bonvin.

Nous continuons de transmettre les informations données par les membres du club, manifestation, mariage. Nous mettons quelques blagues, pas de parti pris au niveau politique.

Proposition d'acheter du matériel récent d'un membre. Si vous avez un article intéressant, envoyez-le par mail à :

Jean-Marc Bonvin <j.bonvin@sekoia.ch>

11. MAC – Christophe Duchâtel

M. Duchâtel n'a rien à signaler de particulier, quelques dépannages à domicile.

Rappel : on peut récupérer des fichiers PC et les transférer sur Mac, c'est compatible à 99 %.

12. Cotisations :

Elles ne changent pas. Un rappel des cotisations : Sfr. 50. -- par personne, Sfr. 75. -- par famille et une finance d'entrée de Sfr. 50.-- pour les nouveaux membres. Elles doivent être payées à fin mars, avant l'Assemblée Générale. Les gens du comité paient la cotisation annuelle mais en contrepartie une indemnité de comité de Sfr. 50.-- leur est versée.

13. Mutations du comité :

Membre sortant : - Jean-Pierre Fuchs, trésorier
Membres entrant : - Jean-Marc Bonvin, Président
- Chantal Croset, Trésorière

Les autres membres au comité restent inchangés, à savoir :
- Monique Fontaine, secrétaire
- Claudia Michaud, membre
- Christophe Duchâtel, membre (MAC)

Les anciens membres du comité sont réélus et les nouveaux membres sont élus à l'unanimité ; nous les accueillons chaleureusement, soit : M. Jean-Marc Bonvin, Président, Mme Chantal Croset, trésorière et toute l'assemblée approuve.

14. Vérificateurs des comptes

- M. Fernand Iselin
 - Mme Monique Besençon
- Toute l'Assemblée approuve

Monsieur Fernand Iselin et Mme Monique Besençon acceptent le renouvellement leur mandat et sont chaudement applaudis.

15. Divers

C'est quand la prochaine fête du club ?

Claudia propose de se rallier à la maison des enfants pour une soirée avec l'animation « Meurtre et Mystère », mais il faut trouver une grande salle et choisir une date.

Une grande discussion s'anime et nous relevons toutes les suggestions déjà émises comme :
Le cirque NOCK ou une balade en bateau. Nous reverrons cela en 2015, voire 2016 et étudierons toute suggestion des membres du club.

■ La réunion étant terminée, tous les membres du club présents ont partagé un bon apéritif.

■ Distribution

A tous les membres du comité et sur le site du club.

Fait à Nyon le 8 juin 2015

Jean-Marc Bonvin
Président



Monique Fontaine
Secrétaire

